

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

DU COMMERCE, DE LA FINANCE, DE L'INDUSTRIE, DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DES ASSURANCES

VOL. I

MONTRÉAL, VENDREDI, 9 SEPTEMBRE 1887

No 1

FRANCE ! CANADA !



Ligne Bossière

Sous contrat avec le gouvernement de la Paix, faisant le service entre le

HAVRE et MONTREAL

Le vapeur *Panama* partira de Montréal le 12 septembre.
Le vapeur *Iberia* partira de Montréal le 21 septembre.
Le vapeur *Comte d'Eu* (3000 tonneaux) partira de Montréal pour le Havre le 15 octobre.
Le vapeur *Panama* partira de Montréal le 20 octobre.

CONNAISSANCEMENTS DIRECTS

donnés en France pour toutes les villes du Canada, de Montréal pour les principales villes de France et d'Europe, St-Pierre-Miquelon et St-Malo.
Pour les prix du fret et du passage, s'adresser à

BOSSIÈRE, FRÈRES & C^{ie}, Havre, et No 209, rue des Commissaires, Montréal.

La compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.

1887-Arrangements du printemps-1887

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit commençant Lundi, 2 mai : les *Landis*, *Mercedis* et *Vendredi*. Le steamer MONTREAL, capt. L. H. Roy, les *Mardis*, *Judis* et *Samedis*, à 7 heures p. m. de Montréal.

MONTREAL ET TORONTO.

Commencant le 1er de Juin.

Les vapeurs voyageant entre ces ports quittent tous les jours (les dimanches exceptés) le bassin de la gare à 10 heures avant midi et Leclaire à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et par le train de 5 heures p. m. pour Coteau Landing, Kingston et Toronto, faisant connexion avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et les bateaux allant aux chutes Niagara, Buffalo, etc.

Le steamer BOHEMIAN, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intérieurs des *Mardis* et *Vendredis*, à midi.
Le steamer TROIS-RIVIERES, capt. Napoléon Colette, partira pour Trois-Rivières les *Mardis* et *Vendredis*, à 1.30 p. m., commençant le 3 mai.
Le steamer CHAMBLY, capt. Jean Chapdelaine, partira pour Chambly les *Mardis* et *Vendredis*, à 1 h. p. m., commençant le 3 mai.
Le steamer TROIS-RIVIERES, capt. Leforce, partira tous les jours, (dimanche excepté), à 3.30 h. p. m., (le samedi à 2.30 h. p. m.), pour Verchères, arrêtant à Boucherville et Verchères et pour Contrecoeur les *Lundis*, *Mercredis* et *Judis*.

ALEX. MITTLEY, J. B. LABELLE, Sur. du trafic, Gérants.

Bureau principal, 228 rue St-Paul.

HUDON, HEBERT & C^{ie}

(Ci-devant J. HUDON & C^{ie})

Importateurs de

Vins, Liqueurs et Provisions

EN GROS

304 et 306, rue St-Paul

143 et 145, rue des Commissaires

N.B.—Nous faisons une spécialité des VINS de MESSE, et tenons constamment en magasin pour est-vaugé, les vins de Sicile, Tarragone et le Sauternes.

Dr. Prevost, Prevost & C^{ie}

IMPORTATEURS

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, Fer en barres, Fil de fer de toutes sortes, Haches, Pointures, Vernis, Verrés à vitres, etc.

269, rue Saint-Paul

STRICTEMENT EN GROS.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Nouvel Etablissement

Thibaudeau, Girard & C^{ie}

241, RUE ST-PAUL

Coin de la rue St-Vincent

Importateurs de Nouveautés.

LIGNES SPÉCIALES.

Messieurs les négociants tant de la ville que de la campagne, sont respectueusement invités à nous faire une visite.

J. R. THIBAudeau, J. A. GIRARD.

La Cie Manufacturière de

TABAC CANADIEN

DE

St-JACQUES, COMTE DE MONTCALM

(Incorporé en Janvier 1887)

CAPITAL AUTORISÉ \$20,000.00

CAPITAL SOUSCRIT 10,000.00

BUREAU DES DIRECTEURS:

Zacharie Cloutier, président, Isaac Forest, vice-président, Ulysse Grandgagnier, Lesage, J. A. Martin, Modeste Beaulieu, manufacturier, Ovide Marion, Jules Blouin, Arthur Marion, gérant.

La compagnie prépare du tabac à fumer et à chiquer, et n'exploite dans la fabrication que la feuille de choix de tabac canadien.

INCENDIES DE LA SEMAINE

1er sept.—Buvette de Charles O'Brien, pertes \$2,000 en partie couvertes par assurance.

2 sept.—Magasin des lampes Wanzer, rue St-Jacques; Prowse frères, et Beckett frères, pertes: bâtisse \$5,000, stock de N. Prowse \$10,000, J. L. Cassidy & Co. \$500, M. Beckett \$5,000, couvertes par assurances.

3 sept.—Magasin de fer de B. & S. H. Thompson, rue St-Sulpice. Pertes de MM. Thompson \$65,000. Pertes de Wm. Darling & C^{ie} \$30,000, couvertes par les assurances.

Magasin de peinture de H. Smith, rue Notre-Dame; maison No 212, rue Shaw; tannerie de Moseley & C^{ie}, à St-Henri, pertes \$120,000 dont \$70,000 couvertes par les assurances; ateliers de Charles Garth, rue Craig, pertes \$600 couvertes par les assurances.

6 sept.—Epicierie de C. C. Wright, 472 rue St-Dominique, pertes \$3,000 couvertes par assurances; entrepôt de la compagnie d'huiles de Montréal, 58 rue des Enfants trouvés, pertes \$3,000 couvertes par assurances.

1801

Maison la plus ancienne du Canada. 1801

J. L. Cassidy & C^{ie}

Importateurs de

Faïence, Verrerie, Poterie, Porcelaine, Argenterie, Coutellerie, Lampes et Candelabres, Gazeliers, etc., etc.

Assortiment spécial pour hôtels, chemins de fer, bateaux, etc., en gros

Nos 339 et 341, RUE SAINT-PAUL

MONTREAL.

John L. Cassidy & C^{ie} ont obtenu depuis quelques mois la représentation en Canada de la plus grande fabrique de Staffordshire, Anglétterre, dont M. J. & G. Meakin sont les propriétaires, ce qui est une garantie incontestable pour l'acheteur, les produits de cette fabrique possédant une réputation universelle de supériorité.

J. T. LeTOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Peintures, Huiles, Vernis, Mastic, Verrés à vitres, Pinceaux, Bleu, Coaltar, Ferrures, Médicines patentées, etc., etc.

259, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

Charles Devin

AGENT GENERAL.

T. A. & A. U. GROTHÉ

Importateurs et fabricants de

MONTRES et BIJOUX

Horloges, Argenterie, etc.

No 954, RUE SAINT-LAURENT

MONTREAL.

ACRÉS, SEULEMENT LES

Triples Extraits de Jonas

HUILE DE CASTOR en bouteilles de toutes les grandeurs.

HUILE D'OLIVE en pintes, pintes et pots.

HUILE DE FOIE DE MORUE, MOUTARDE FRANÇAISE, GLYCERINE, GELATINE ET COLLEFORTE.

HENRI JONAS & C^{ie}

10, RUE DE BRESOLES

(Bâtisses des Cours) MONTREAL.

REVOLUTION

DANS LE MONDE COMMERCIAL.

Le seul et unique caissier qui ne commet jamais d'erreurs, est le

Caissier Mécanique National

Pour plus de détails, adressez-vous à

E. L. ETHER, 1610, rue Notre-Dame, Montréal.

REVUE DES MARCHÉS

GRAINS

Les blés à Montréal sont actuellement assez stables, ne variant que suivant l'importance de la demande immédiate. La spéculation n'entre absolument pour rien dans les prix, les transactions étant à peu près nulles dans cette direction. Les avis sont à peu près unanimes sur la faiblesse des cours futurs du blé; néanmoins les statisticiens et les prophètes ayant été si souvent dans l'erreur, on attend que la saison soit un peu plus avancée avant de prendre position.

Les cours au comptant sont très fermes et cela d'autant plus qu'il semble que les réserves non visibles soient épuisées. Ainsi nous constatons que l'Ontario est obligé de s'adresser à Montréal pour obtenir les quantités de vieux blé nécessaires à ses minoteries.

La demande en pois et avoines est assez active en ce moment; l'avoine surtout est ferme et en hausse.

Blé roux d'hiver du Canada 81c à 83c, blanc d'hiver 81c à 83c, printemps du Canada 81c à 83c, Manitoba dur No 1 87c; do No 2, 85c; du Nord No 1, 85c. Pois: 72 à 73c par 68 lbs. Avoines: 30 à 31c par 32 lbs. Seigle 50c. Orge 48 à 55c. Mais 57 à 58c, droits payés et 51c, en entrepôt.

Aux Etats-Unis, les cours continuent faibles, et avec tendance à la baisse, sans transactions importantes.

Cette situation n'est que la conséquence de la tranquillité et de la faiblesse des marchés européens. On trouvera les dernières dépêches des Etats-Unis et du continent, dans une autre colonne du journal.

FARINES

La demande en farines est excellente avec des prix à la hausse, vu la faiblesse des quantités existantes et celles des réceptions. Il suffit de constater que les échanges sur place étaient de 24,430 barils au 3 septembre 1887, alors qu'ils étaient de 41,681, au 6 septembre 1886 pour avoir une idée nette de la position.

Les qualités supérieures et extra, et les farines à boulangier sont surtout rares et par conséquent fermes. Cette fermeté avec hausse sensible, se maintiendra jusqu'à ce que les blés nouveaux aient été mis sur le marché. Le port de Montréal a repris cette saison une partie de ce qu'il avait perdu pendant les saisons dernières dans l'exportation des farines, vers les ports du golfe. Mais nous craignons malheureusement que cette reprise de mouvement ne soit que passagère, attendu qu'elle tient surtout au peu de stock en maïs actuellement en possession des marchands et des meuniers de l'Ontario. Néanmoins il se pourrait possible de maintenir ce courant d'exportation en faisant quelques efforts, et en obtenant quelques concessions des compagnies de transport.

Patente \$110 à 45
Essai supérieur de choix 40 à 40
Extra supérieure 30 à 35
De rosette 30 à 35
Extra du printemps 35 à 35
Supérieure 35 à 35
Porto de boulangier du Canada 40 à 45
do des Etats-Unis 40 à 40
Fine 30 à 35
Moyenne 29 à 30
Recoupée 29 à 29

EXCHANGES MONTARIO

Medium 180 à 190
Extra du printemps 175 à 175
Supérieure 150 à 160
Moyenne 125 à 130
Fort de boulangier de la ville (en sac de 140 lbs) par 100 lbs 40 à 45
Lard mouton de l'ouest, par baril 40 à 45
Farine d'avoine, en barils 40 à 45
Farine d'avoine granulée, en barils 40 à 45

PORC, LARD, ETC.

En provisions le marché continue à être modérément actif avec prix assez fermes. Aucun lot important n'a été vendu cette semaine, et les transactions sont presque limitées à la consommation courante, les vendeurs défiant des prix au-dessus de ceux que les acheteurs sont disposés à payer.

A Chicago les cours sont sereins avec hausse de 15c pour janvier coté avec 15c de hausse à \$12.05, le Saïndoux janvier a également fait 5c de hausse et est coté à \$6.52, ainsi que ceux d'octobre.

Lard canadien short cut, p. baril 18 00
Lard mouton de l'ouest, par baril 40 00
Lard mouton de l'ouest short cut, p. baril 18 00
Lard mouton maigre, le baril 18 00
Jambon, la lb. 0 11 à 0 12
Saïndoux de l'ouest, en saux, lb 0 00 (60)
Saïndoux canadien, en saux 0 10 à 0 11
Lard fumé, en lb 0 10 à 0 11
Epaulettes, lb 0 10 à 0 11
Suif raffiné, la lb 0 04 à 0 05

BEURRE.

Le beurre des crémeries a subi un mouvement d'arrêt. La production des crémeries de notre province qui s'était bien écoulée, par suite de la demande d'exportation, à 24c ne se place plus à ce prix, les exportateurs ne pouvant réaliser aucun bénéfice à ce taux. Nous ne croyons pas que ce qui reste de la fabrication d'août pourra se vendre au-dessus de 23 à 23½c. Nous engageons les propriétaires de beurrieres à vendre à ces prix plutôt

que de conserver leurs stocks, l'expérience ayant démontré que les beurres reportés laissent toujours de la perte. Les ventes à Montréal sont toujours bonnes et actives pour qualités de choix.

Crémérie 12 à 14
Troy-ships 12 à 14
Moyennes 12 à 14
Brookville 12 à 14
De l'Ouest 12 à 14

FROMAGE

La confiance à la hausse ne se soutient pas et les exportateurs ne sont pas disposés à offrir les mêmes prix que pendant les semaines passées. Le "French Cheese" soutient avantageusement la concurrence sur les marchés anglais, et est en bonne demande. Les fabrications de juin et juillet sont vendues et ce qui reste de celle d'août, environ la moitié, pourrait être promptement réalisée de 11½c et 12c suivant qualité. Les exportations accusent une diminution assez notable.

Cette diminution n'est que passagère et est la conséquence de la réaction causée par l'arrêt de la dernière hausse.

Août, blanc 12 à 12½
Juillet, blanc 11 à 12
Juillet, coloré 11 à 12
Bon 10 à 11
Qualité moyenne 10 à 10½

Ingersoll, Ont., septembre 6.—Il y a été offert 9500 boîtes, août, les ventes n'ont été que 320 à 12½c.

Woodstock, Ont., sept. 7.—Nouvelles fromageries ont offert 3,260 boîtes, les autres fabriques ont refusé de mettre leurs lots en vente. Aucune transaction.

Utica, sept. 5.—Les ventes, fabrication août, ont été lentes et peu animées, comme suit: 515 boîtes à 11c, 7,853 à 11½c, 770 à 11½c, 1,922 à 11½c, 1,384 à 11½c, 656 à 11c, 550 à 11½c, 1,170 commission. Total 14,829 boîtes, prix moyen 11½c. L'an dernier, à pareille date, les ventes avaient été de 12,598 boîtes à 9½c, et il y a deux ans de 9,569 boîtes à 7½c.

Little Falls, 5 sept.—Marché peu actif, les ventes ont été comme suit: 30 boîtes à 10½c, 2,160 à 11c, 804 à 11½c, 3248 à 11½c, 82 à 1c, 1,539 commission, 743 des fermes. Total 8615.

ŒUFS

La demande continue à se soutenir et les vendeurs ont élevé d'autant plus leurs prétentions que les arrivages sont faibles. Nous cotons: œufs mirés de 14 à 15c.

POMMES

La récolte tant dans l'ouest que dans la province de Québec sera excellente ainsi que sa qualité. Les arrivages à Montréal sont nombreux, on estime que les réceptions de la semaine s'élèveront de 2000 à 3000 barils. Les prix sont faibles et cela d'autant plus que les cours sont très bas sur les marchés américains et européens. Les pommes d'hiver seront probablement très en demande pour l'exportation à des prix très rémunérateurs.

Nous cotons pour pommes saines bien emballées par lots: pommes d'été de 2½ à \$2.25 le baril suivant qualité; de d'automne \$1.60 à \$1.75 le baril.

M. Charles Forster de New-York nous écrivait à la date du 4 septembre:

Il y a peu de changements à noter

fruits donnent toujours des résultats satisfaisants, alors que les mauvais ne sont pas en demande et ne se vendent qu'à bas prix.

Les dernières ventes de MM. Simons, Jacobs & Co, à Glasgow ont été faites à \$2.90, \$2.76, \$2.48, \$2.36 et \$2.24 par baril.

Celles de MM. Simons, Shuttleworth & Co à Liverpool ont été faites à \$3.00, \$2.42, \$2.36 et \$1.24 le baril.

Les exportations de New-York se sont élevées pendant la semaine à 7,500 barils, une quantité beaucoup trop grande pour permettre d'espérer de bons prix.

D'autre part MM. Van Os et Helleman disent: La longue période de sécheresse a été nuisible à la récolte des pommes, tant en Angleterre que sur le Continent. En Angleterre, la récolte sera modérée, en France, en Belgique et en Hollande, les pommes sont rares. Il y a donc tout lieu d'espérer que les prix se maintiendront pour les pommes canadiennes et américaines.

FOIN, PAILLE, ETC.

A Montréal, le marché a été assez actif pour le foin en botes, avec arrivages faibles au début de la semaine, nous cotons: Timothy de choix \$9.00 par 100 botes. Inférieur \$7.00.

Les réceptions de foin pressé ont par contre été assez fortes avec bonne demande locale, et quelques expéditions pour les ports d'en bas. Nous cotons par tonne, en lots, suivant qualité, \$12, \$11 et \$10.

En paille, la demande est bonne avec réceptions faibles. Nous cotons: de 2½ à \$6 par 100 botes.

Moulée \$21 par tonne; Son, \$15.50 Shorts \$17 par tonne.

MARCHÉS AUX BESTIAUX

La demande locale est bonne en animaux de boucherie, mais les quantités offertes ont amené au début de la semaine une certaine faiblesse dans les prix. De bonnes ventes de bêtes à cornes se sont faites de 2½ à 3½ c. par livre, poids vivant.

En moutons les réceptions stimulées par les demandes des exportateurs ont été assez fortes et le marché a été actif de 3 à 3½ c. la lb. poids vivant.

En porcs, par contre, la demande n'a pas été à la hauteur des arrivages et les prix ont été faibles de 4½ à 5c. la lb. poids courant.

Les agneaux arrivent en nombre suffisant et trouvent preneurs de \$2.00 à \$4.00 suivant leur taille.

L'exportation des bêtes à cornes est peu active, en baisse, avec faibles réceptions; les prix varient suivant qualité de 3½ à 4½c. Les fœtus océaniques sont faibles de 35 sh. à 45 sh., assurance 1½ à 1½ par cent sur lignes régulières et de 2 à 3 p. c. pour les autres steamers.

Au marché Viger, les réceptions de vaches laitières sont faibles en quantité et qualité. Les prix ont été en moyenne de \$35 pour bonne laitière, \$25 pour moyenne et \$15 pour inférieure.

Peu de veaux, qui se sont lentement vendus de \$2 à \$5 suivant qualité. Les cochons de lait n'étaient également pas en nombre, et se sont rapidement vendus de \$2 à \$4 pièce.

MARCHÉ AUX CHEVAUX.

Les chevaux viennent en plus grand nombre que par le passé, sur le marché de Montréal, et la demande tant locale que pour les Etats-Unis étant bonne, les ventes sont rapides et faites à de bons prix. Les exportations pour les Etats-Unis, pendant la semaine dernière, ont été de 50 chevaux ayant coûté \$4,728, soit \$94.56 chaque en moyenne.

LES PHOSPHATES

Voici l'occasion de faire connaître nos richesses minières, la France se préoccupant en ce moment des engrais chimiques.

Le ministre du commerce, M. de Hérisson, a adressé aux ingénieurs des mines une circulaire pour leur demander de fournir des renseignements très détaillés sur les gisements naturels de phosphate de chaux et sur la fabrication industrielle des scories phosphoreuses. Ces produits étant employés actuellement en quantité considérable par les agriculteurs, il y a un grand intérêt à faire connaître au public tous les lieux de production, la composition chimique de ces matières et les prix de vente.

A nos propriétaires de mines d'envoyer leurs échantillons.

TELEGRAPHIE

Derniers cours des marchés étrangers

NEW-YORK

Sept. Oct. Nov.

Blé..... 80 80½ 82½

Maïs..... 41 51½ 50½

CHICAGO

Blé..... 68½ 70½ 22½

Maïs..... 42½ 42½ 42½

Avoine..... 24½ 25½ 26½

Lard..... 6.65 6.57½ 6.57½

Janv. 12.82½

Novembre 72

70½

DÉTOIT

Blé..... 75½

TOLEDO

Blé..... 74 75½ 76½

DULUTH

Blé..... 72½

LIVERPOOL

Marchés aux provisions

8 Septembre 7 Septembre

Farine..... 5.11 6.1 5.11 6.1

Blé print..... 6.1 6.1 6.1 6.1

Roux d'hiv. 6.2 6.3 6.2 6.3

No. 1 Cala. 6.2 6.3 6.2 6.3

No. 2 " " " "

Maïs..... 4.2½ 4.2½ 4.2½

Orge..... " " " "

Avoine..... 5.3 5.3 5.3

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances. Bureau provisoire: No 13, rue Sainte-Thérèse, Montréal.

Abonnements: Montréal, un an \$2.00, six mois \$1.50, trois mois \$1.00. France, un an \$3.00, six mois \$2.00, trois mois \$1.50.

Publié par La Société de publication commerciale, MONIER & HELBRONNER, gérants.

MONTRÉAL, 9 SEPT. 1887

NOTRE PROGRAMME

Depuis longtemps le commerce canadien français sentait le besoin d'une publication périodique impartiale, défendant ses intérêts, et recueillant avec soin les renseignements qui peuvent l'intéresser, l'éclairer et guider ses transactions.

Certains branches de l'économie politique, telles que la propriété foncière, les assurances, l'industrie du bâtiment n'ont jamais eues, quel qu'importantes qu'elles soient, d'organe traitant les questions qui les intéressent; donnant publicité aux faits quotidiens qui indiquent ou leurs progrès, ou les difficultés qu'elles ont à surmonter; et tenant les hommes d'affaires au courant des fluctuations qui les affectent.

C'est à la sollicitation d'un grand nombre d'amis, de commerçants, de banquiers, d'assureurs et de propriétaires fonciers que nous nous sommes risqués à entreprendre la publication de ce journal, et à lui donner un programme assez large pour y traiter toutes les questions économiques qui peuvent se présenter; assez large pour intéresser, informer et guider tous ceux qui font des affaires dans quelque genre que ce soit.

Le PRIX COURANT tiendra à honneur d'être, surtout, extrêmement renseigné sur les fluctuations des prix, l'état des marchés, les événements pouvant aider à calculer ce que seront ces prix et ces marchés dans un temps donné. On y trouvera tous les renseignements utiles sur les marchés étrangers. Les cours des valeurs cotées à la bourse de Montréal, seront l'objet de l'attention spéciale d'un de nos rédacteurs et les faits intéressants les assureurs et les assurés seront recueillis avec soin.

Les fluctuations des cours, sur les marchés canadiens ainsi que sur ceux des Etats-Unis et de l'Angleterre, de nos produits agricoles: beurre, fromage, grains, foins, patates, etc., sont d'une grande importance pour tous les commerçants de la campagne ainsi que pour les cultivateurs; nous prenons en ce moment les mesures nécessaires pour nous assurer des correspondances régulières des principaux marchés du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe, afin d'être toujours en position de donner les plus exactes informations à ce sujet.

Tout ce qui regarde le mouvement de la propriété foncière, les ventes de propriétés, les prêts hypothécaires, les augmentations de valeurs, ainsi que tout ce qui peut intéresser l'industrie du bâtiment si intimement liée à la prospérité de la propriété foncière, recevra dans notre journal une part d'attention proportionnée à l'importance de ces matières dans l'économie de notre société canadienne.

Que dirions-nous de plus? Nous ne pouvons pas faire notre propre éloge; propriétaires et rédacteurs du journal, nous n'avons personne qui puisse nous présenter au public en nous faisant des compliments bien sentis, ainsi que cela se pratique généralement. Etant, par conséquent, forcés d'être modestes, nous nous contenterons de rappeler que, l'un et l'autre, nous avons une dizaine d'années d'expérience dans le journalisme commercial, que l'un et l'autre nous avons fait notre apprentissage à l'école et sous la direction du regretté M. Dagrion-Richer, à qui notre confrère de la rue Saint-Gabriel a dû sa popularité; et nous nous engageons vis-à-vis de nos lecteurs à ne rien négliger, qui dépende de nous, pour remplir d'une manière complète et irréprochable le programme que nous venons de soumettre à leur appréciation. Nous ne demandons qu'une chose qu'ils nous jugent à l'œuvre.

MONIER & HELBRONNER.

LES FUTURS PRIX DU BLÉ

Quels seront les prix des récoltes actuelles, ou tout au moins quelles sont les chances de hausse ou de baisse qui pourront agir sur les prix du blé dans un avenir prochain?

Les statistiques récemment reçues d'Europe nous permettent de renseigner quelque peu les cultivateurs sur ce point.

D'après l'état des récoltes, on estime que les pays d'Europe seront obligés d'importer les quantités suivantes de blé, pour subvenir aux besoins de leurs populations:

Table with 2 columns: Country and Quantity in quarters. Includes Royaume-Uni (17,000,000), France (1,500,000), Belgique & Hollande (3,000,000), Suisse (1,000,000), Italie (2,000,000), Espagne (1,500,000), Indes-Occidentales &c. (2,000,000), Ttl des déficits à couvrir (28,000,000).

Pour combler ces déficits on estime que les pays exportateurs disposeront de:

Table with 2 columns: Country and Quantity in quarters. Includes Blé à flot (2,000,000), Disponible pour l'exportation (34,500,000), Laisant un surplus de quantités disponibles de (6,500,000).

Dans ces circonstances, et d'après M. W. J. Harris, d'Halwell, Highampton, Devon, un expert en cette matière, le prix du blé peut tomber au-dessous des prix cotés depuis 150 ans en Angleterre.

Les chiffres de M. Harris sont réfutés en partie par le "London Corn Trade List," qui estime l'offre et la demande comme suit:

Table with 2 columns: Category and Quantity in quarters. Includes Disponible pour l'exportation (31,500,000), Déficit à combler (30,250,000), Excès de disponible (1,250,000).

LES ASSURANCES ET LE COMITÉ DU FEU.

L'Association des Assureurs Canadiens a fait parvenir au comité du feu du conseil de ville de Montréal une série de résolutions qui méritent la sérieuse considération du comité et de tous les citoyens intéressés à ce que la protection promise par la ville contre les incendies soit aussi efficace que possible.

Ces résolutions établissent d'abord qu'aux incendies du 2 août à St. Jean-Baptiste, et du 9 août aux bâtiments de la Compagnie des Entrepreneurs de Montréal, les moyens de protection dont dispose la ville ont été employés d'une manière inefficace et maladroite; si on eût fait un emploi judicieux en temps utile, les sinistres eussent été beaucoup moins graves, et les pertes pour les compagnies d'assurance et pour les particuliers eussent été beaucoup plus légères. Et elles rendent responsable de cet état de choses le chef du service qui, disent-elles, ne sait pas maintenir la discipline dans son personnel, ni exercer ses hommes à l'emploi intelligent des engins dont ils disposent.

Les Assureurs demandent en conséquence que le chef actuel soit remplacé par une personne compétente.

Le président du comité du feu a demandé, en réponse, que des accusations précises fussent formulées et que des noms responsables fussent fournis pour prendre la responsabilité de ces accusations pendant l'enquête qui serait faite à ce sujet.

Quoique, en thèse générale, nous soyons d'avis qu'une enquête ne doit être faite que sur des faits précis, nous croyons que le comité dans le cas actuel, s'est montré trop formaliste.

Le comité avait de son chef commencé une enquête qui a été ajournée avant d'avoir pu obtenir un résultat utile; et il est déjà en possession des faits suivants qui ont été affirmés par M. l'échevin Villeneuve.

Lors de l'incendie du 2 août, à St. Jean-Baptiste le gardien de la station et le mécanicien étaient tous deux absents l'un avec la permission sans permission; il ne restait au poste que deux hommes, sans chef, sans expérience et sans initiative.

M. l'échevin Villeneuve qui se trouvait à proximité de l'incendie, est allé lui-même au poste et a demandé aux pompiers de se rendre immédiatement sur le terrain du sinistre avec les tuyaux qui étaient à leur disposition. Il n'y avait à ce moment qu'un hangar en feu et un jet d'eau bien dirigé, pris à la borne-fontaine, au coin des rues Napoléon et St. Hippolyte en aurait eu facilement raison; tout au moins on aurait pu facilement sauver la maison en brique de M. Paquette, le plus gros perdant des incendies. Au lieu de cela, les deux pompiers arrivèrent sur les lieux avec un Babcock dont la décharge n'eut aucun effet; il fallut retourner à la station et donner la seconde alarme. Lorsque le premier jet de pompe fut lancé, il y avait vingt minutes que l'incendie faisait rage et il avait acquis une telle intensité qu'on ne put qu'à grande peine le circonscire. Ainsi voilà d'abord une grave faute de discipline: les deux chefs du poste s'absentant en même temps; et ensuite un manque d'expérience et d'instruction dans leur service des pompiers qui restaient au poste.

Eclairé par ces faits, le public se demande pourquoi le comité n'a pas poursuivi son enquête; et si la cause de l'ajournement ne serait pas la crainte de voir compromettre quelque personnage en dehors du personnel des pompiers. Il y a en fait une faute grave, cette faute a causé des pertes énormes; il n'est que juste que celui sur qui en pèse la responsabilité soit puni de manière à donner un salutaire exemple. Autrement, il n'y a plus de sécurité ni pour les citoyens ni pour les assurances, et ces dernières seront forcées, en légitime défense, de mettre leurs taux au niveau des risques évalués à la lumière des faits que nous venons de raconter.

POMMES DE TERRE

Le correspondant de Chicago du Journal de Commerce de New-York écrit: La question de savoir d'où le Nord-Ouest tirera sa provision de pommes de terre devient de plus en plus sérieuse, et nos yeux sont à présent tournés vers le Canada.

L'OR

On a craint à New-York pour cet automne que le numéraire d'or devint trop rare pour les besoins du commerce extérieur des Etats-Unis; mais comme les caves du trésor fédéral regorgent d'or monnayé, le secrétaire du trésor a dissipé en grande partie ces craintes en payant en or les obligations et pour ceux qu'il rachète en ce moment.

Le commerce intérieur des Etats-Unis emploie peu d'or: la monnaie fiduciaire, tant celle garantie par l'état fédéral que les billets émis par les banques d'états particuliers, y est à peu près le seul agent des échanges sauf en Californie où l'or est très abondant. Mais cette monnaie fiduciaire est peu appréciée à l'étranger, de sorte que les importations des Etats-Unis sont généralement payées en or; les exportations qu'ils font, par conséquent, leur sont également réglées en or. De sorte que la balance du commerce affecte toujours le stock d'or aux Etats-Unis. Lorsqu'il arrive, comme actuellement, que la

leur des importations dépasse celle des exportations, l'or devient rare. Le déficit se comble souvent par les achats de valeurs américaines faits par des capitalistes étrangers qui paient aussi ces achats en or.

Lorsque l'or devient rare, qu'il est recherché, il devient une marchandise, pure et simple. On l'importe, on l'exporte, on le vend, on l'achète, et tout cela, non pas à la valeur monnayée qu'il représente, mais au poids. Les pièces neuves, pesant le poids de l'étalon, ont tout l'avantage; les pièces usées sont dépréciées de la valeur de l'or qu'elles ont perdu. Au temps de la guerre civile, lorsque l'or faisait 25 et 30 p.c. de prime, il y a eu d'immenses fortunes faites dans le commerce de l'or.

Vent-on savoir où se tiennent les plus fortes réserves d'or et d'argent? Voici:

La banque d'Angleterre avait, le 20 août, dans ses caves, près de \$100,000,000 en or. A la même date, la banque de France possédait \$240,000,000 d'or et \$235,000,000 d'argent monnayé; La Banque Impériale d'Allemagne avait environ \$204,000,000 d'or et d'argent monnayés ou en lingots.

MAÇONS ET CARRIERS

Les entrepreneurs de maçonnerie se plaignent souvent d'un état de choses qui jette, dans leurs calculs, une éternelle incertitude. On sait que la pierre de maçonnerie employée à Montréal provient presque exclusivement des carrières situées au Côteau St. Louis et aux environs. Cette pierre est extraite par les carriers et vendue par eux, au poids ou à la toise, aux charretiers qui, eux, la vendent aux entrepreneurs. Or si le prix de la pierre pour les carriers varie, c'est d'une manière normale, et suivant que la demande générale est plus ou moins forte; mais, pour les charretiers, ils vendent leur "voyage" absolument le prix qui leur convient; ils ont entre eux un record tacite et aucun d'eux ne vendra sa charge au-dessous du prix que l'on aura refusé de payer à un autre.

L'entrepreneur maçon en faisant sa soumission, a calculé suivant la longueur du charroyage, et les prix moyens à la période de l'année où il en aura besoin, que sa pierre lui coûtera tant. Il passe un contrat, s'engage à tirer sa partie dans un espace de temps limité et entre en pourparlers avec les charroyeurs de pierre. Quinze fois sur vingt, si les opérations de construction sont un peu actives, il trouvera qu'il doit payer 10c., 15c. ou 25c. par voyage" de plus qu'il n'a calculé. Et cependant, comme il ne peut pas attendre, comme il n'y a pas de concurrence, il est obligé d'en passer par là.

Après quelques expériences de ce genre, l'entrepreneur est obligé de hausser les prix de son travail, de manière à ne pas se laisser envoler tous ses bénéfices par une hausse imprévue de ses matériaux et en définitive c'est le propriétaire de la bâtisse qui en souffre.

Nous croyons pouvoir affirmer que, si les entrepreneurs pouvaient compter absolument sur un prix déterminé pour la pierre dont ils auront besoin, leurs soumissions en seraient diminuées d'une manière sensible. Mais c'est une impossibilité avec le système actuel. Il n'y a pas moyen de faire un contrat d'avance pour la fourniture de la pierre, pour deux raisons: la première c'est que les charroyeurs refusent de faire tels contrats, et la seconde, c'est qu'il en est peu, parmi eux, qui offrent les garanties nécessaires pour l'exécution d'un contrat de ce genre.

Quelques gros et riches entrepreneurs ont échappé aux exactions des charroyeurs en exploitant eux-mêmes des carrières; mais cela n'est pas à la portée de tout le monde; et les petits entrepreneurs sont ceux qui sent le plus cruellement à la merci de ces hausses de prix inattendues. Le seul remède que nous croyons pratique, serait l'organisation d'une compa-

gnie à fonds social, qui entreprendrait d'extraire la pierre et de la faire livrer par ses propres charretiers; et avec laquelle les entrepreneurs pourraient à l'avance passer des contrats à des prix déterminés. Ce remède serait peut-être facile à appliquer si les intéressés voulaient se charger de l'organisation d'une compagnie de ce genre.

LES ÉPICIERS

Il existe à Montréal une association des épiciers, constituée en corporation civile par le Statut 50 Vict., chap. 50. Nous ne saurions trop recommander à ceux de nos lecteurs qui appartiennent à cette branche de commerce de se faire admettre membres de cette société. Ils y trouveront les moyens de défendre leurs intérêts, de se renseigner et de s'entendre. Nos concitoyens Canadiens-français forment la grande majorité des épiciers détaillants; c'est à eux par conséquent de secouer leur apathie et d'assurer la vitalité de l'association. Ils n'ont pour cela qu'à se faire proposer par deux membres; la cotisation est une bagatelle: \$2 par année.

Les officiers actuels sont: M. Graham, président; M. Thomas Gauthier, vice-président; M. Fraser, de la maison Fraser, Viger et Cie, secrétaire et M. Robertson, trésorier.

Les élections annuelles auront lieu le deuxième jeudi d'octobre. A la réunion de l'association qui a eu lieu jeudi de la semaine dernière, il a été décidé de convoquer une assemblée pour protester contre le combine sur les sucres. Un comité composé de MM. Graham, Gauthier, Fraser et Robertson a été chargé de l'organisation de cette assemblée.

CHANGEMENT DE DIRECTION

Nous constatons, presque à titre de curiosité, les exportations de blé qui sont faites en ce moment du port de Montréal sur l'Ontario, 40,000 minots de blé environ ont pris cette direction pendant ces derniers jours, achetés par les meuniers qui manquent complètement de vieux blé pour leurs farines. Les prix réalisés par les vendeurs sont très avantageux et supérieurs à ceux réalisables sur notre place.

LES BOUCHERS ET LES REVENDEURS

Une question des plus sérieuses agite la corporation des bouchers et intéresse tout autant ceux qui ont des états privés que ceux qui vendent dans les marchés. Il s'agit du droit que peut obtenir toute personne de vendre de la viande sur les marchés en payant une licence annuelle de \$50.

Une plus grande licence existe dans aucun pays, pour bien la comprendre, il faut rappeler que les bouchers, en dehors des marchés, sont obligés de s'établir à une distance d'au moins 500 verges de ces marchés et de payer une licence annuelle de \$200.

En dépit de ces exigences, la Corporation a passé, il y a quelques années, un règlement autorisant, comme nous venons de le dire, la vente de la viande sur les marchés moyennant une licence de \$50.

Les deux règlements s'annulent mutuellement comme on le voit, et si le dernier est maintenu il fera perdre à la Ville des sommes importantes, en diminuant considérablement le nombre des états privés.

Les bouchers qui paient à la Corporation au delà de \$24,000, en dehors des taxes ordinaires, ont le droit d'être protégés par nos autorités civiques. De plus, la viande apportée sur les marchés par les revendeurs est généralement de qualité inférieure, exempte ou à peu près d'inspection et met souvent en danger la santé publique.

Enfin, les revendeurs font non-seulement concurrence aux bouchers, mais ils entravent encore les transactions des fermiers venant vendre à Montréal les produits de leur élevage.

De deux choses l'une; ou la Ville interdit le commerce de la boucherie aux bouchers à une distance de moins de 500 verges des marchés, ou elle l'autorise. Elle ne peut accorder aux revendeurs de passage, ce qu'elle refuse à des citoyens bien établis, et elle doit s'arranger de façon à ce que ses règlements soient les mêmes pour tous.

Enfin, nous ne voyons pas pourquoi elle permet à une classe de commerçants de vendre de la viande moyennant une licence de \$50, alors qu'elle en exige une de \$200 des bouchers.

Il n'y a qu'une solution possible et équitable à cette difficulté, c'est le rappel du règlement autorisant, en dehors des fermiers, la vente de la viande sur les marchés; à moins qu'on ne préfère porter la licence des revendeurs non-seulement à \$200, mais à un taux proportionnel aux avantages considérables qu'ils retirent de leur présence sur le marché.

Nous sommes pour la suppression complète du règlement et pour qu'on laisse aux bouchers les faibles avantages qu'ils achètent assez cher en payant \$200 par an.

Le comité des marchés s'occupe actuellement de cette question, et il faut espérer qu'il rendra justice aux bouchers aussi promptement que possible.

Nous recevons à la dernière heure le rapport de la Cie d'assurance "Canada Life," nous remettons, faute de temps, nos commentaires à notre prochain numéro.

L'ASSURANCE SUR MARCHANDISES

Quelques compagnies d'assurance aux Etats-Unis, ont inséré dans leur police une clause qui est appelée la "clause du coffre-fort." Par cette clause, l'assuré s'oblige de tenir des livres donnant un relevé complet de toutes les affaires transigées, y compris les achats et les ventes tant au comptant qu'à crédit, ainsi que le dernier inventaire; et de tenir ces livres, ainsi que l'inventaire, renfermés avec soin dans un coffre-fort en fer, la nuit et chaque fois que le magasin assuré ne sera pas ouvert pour la transaction des affaires, ou au moins, dans un lieu sûr où ils ne seraient pas exposés à être détruits par la même incendie qui détruirait les marchandises assurées. En cas de sinistre, l'assuré doit produire ces documents à l'appui de sa réclamation; le défaut de production entraînant la nullité de la police.

Un jugement récent dans une cour de la Louisiane déclare cette clause essentielle au contrat et obligatoire, et vient d'annuler une police d'assurance, faite par l'assuré de s'y être conformé.

"LA REVUE IMMOBILIÈRE"

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous excuser si notre revue immobilière ne paraît pas dès notre premier numéro. Nous avons eu toutes les peines du monde à conclure les arrangements nécessaires pour nous procurer les informations exactes, officielles pour ainsi dire; nous nous sommes heurtés, non pas à un mauvais vouloir, loin de nous cette pensée, mais à une certaine répugnance à nous laisser constater certains registres publics par leur nature même et par la loi. On ne pourrait pas nous laisser publier cela, cela ne s'était jamais fait, nous allions soulever un concert de récriminations, etc.

Nous n'avons aucunement l'intention de porter le moindre préjudice à aucun intérêt privé; loin de là, c'est pour être utiles à ces intérêts que nous voulons publier ces renseignements; aussi en omettons-nous tout ce qui pourrait à un titre quelconque, être de nature à nuire aux intérêts que nous voulons servir.

Mais nous voulons publier assez de renseignements pour que nos lecteurs puissent suivre la marche de la propriété foncière, pour que chaque propriétaire puisse, en comparant les prix et les propriétés, savoir au juste ce que vaut sa maison, son terrain, etc., au cours du jour.

Nous sommes persuadés que nous pouvons faire cela sans froisser personne; et nous commencerons la semaine prochaine à publier une liste des propriétés vendues pendant la semaine avec les prix qu'elles auront réalisés.

La Banque du Peuple
FONDÉE EN 1835
CAPITAL 1,200,000
RESERVE 240,000
JACQUES GRENIER, éc. président.
J. S. Bousquet, éc. caissier.

La Banque Nationale.
BUREAU PRINCIPAL: QUEBEC
Capital payé \$2,000,000
Hon. Jaldore Thibaut, président.
Joseph Hamel, éc. vice-président.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER
Bureau principal, Montréal.
CAPITAL PAYÉ \$500,000
RESERVE 140,000
DIRECTEURS:
Alph. Desjardins, M.P., président.

Banque Ville-Marie.
BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.
Capital autorisé \$500,000
Capital souscrit 300,000
DIRECTEURS:
W. WEIR, PRÉS., J. C. DAVIE, vice-prés.

Banque d'Hochelega.
CAPITAL VERSÉ \$710,100
RESERVE 100,000
F.-X. St-Charles, président.
J. A. Prendergast, caissier.

Trudel, Charbonneau & Lamothe
AVOCATS
35, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL
Doherty & Doherty
AVOCATS
No. 13, RUE DE L'HOPITAL
MONTREAL

Hetu, Dumouchel & Hetu
NOTAIRES
30, RUE SAINT-JACQUES
Administration de successions, etc. Prêts sur hypothèques, placements de premier ordre.

KENT & TURCOTTE
Comptables, Auditeurs et Commissaires
No 7, PLACE D'ARMES
Spécialité: Règlement des Affaires de Faillite.

Seath & Daveluy
COMPTABLES, SYNDICS ET COMMISSAIRES
Pour Québec et Ontario
Agents d'Immeubles et de Prêts, Courtiers d'assurance, etc.
12, PLACE D'ARMES, MONTREAL.
Chas. Desmarteau
COMPTABLE
AUDITEUR ET COMMISSAIRE
1608, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

LA SEMAINE FINANCIERE
Depuis le premier septembre la bourse a repris ses deux séances régulières par jour, à l'exception du samedi, qui est encore chômé entièrement; les séances du samedi ne commenceront que le premier octobre.

LA SEMAINE COMMERCIALE
Les affaires durant la semaine ont été tout ce qu'elles pouvaient être à cette époque de transition entre deux saisons. Le ton général est toutefois très satisfaisant.

EPICERIES
Quelques maisons accusent un mouvement d'affaires considérables pour la saison, avec de ordres tant pour la ville que pour la campagne.

PÉTROLE
Demande soutenue, avec peu de stock entre les mains des marchands. Nous constatons une hausse de 1c sur le pétrole canadien coté à 14c le gallon.

POISSONS
La saison du commerce de poisson nous arrive à mesure que les chaleurs de l'été disparaissent et à la demande pour les différentes sortes commencent à se centrer. En morue sèche, on rapporte

LA SEMAINE FINANCIERE (continued)
Un siège vacant à la bourse a été payé ces jours-ci \$5,000; il a été acheté par M. W. H. Veir, jr, fils de M. W. Veir, le président de la banque Ville-Marie.

LA SEMAINE COMMERCIALE (continued)
Sucre.—Les sucres sont fermes, en hausse et très en demande. Des ventes importantes se sont faites aujourd'hui aux prix suivants:

LA SEMAINE COMMERCIALE (continued)
Huile de poisson.—Les affaires en huile de poisson depuis assez longtemps peuvent se traduire par les mots stéréotypés les affaires sont calmes et c'est presque une énigme pour le commerce de savoir où les industriels s'approvisionnent.

LA SEMAINE COMMERCIALE (continued)
MARCHANDISES SÈCHES
Le gros a fini ses ventes de la saison d'automne, et comme nous l'avons dit, le détail n'est pas encore très actif vu la continuation des chaleurs.

LA SEMAINE COMMERCIALE (continued)
PEAUX ET CUIRS
En cuirs les cours n'ont pas variés. La demande s'est pourtant améliorée, mais les stocks étant assez forts et les assortiments complets elle n'a aucune influence sur les cotes, autre que de les maintenir fermes.

LA SEMAINE COMMERCIALE (continued)
FERS ET FERRONNERIES
Les ordres pour l'ouest continuent à arriver en faibles quantités, mais le mouvement n'a pas encore commencé d'une manière sérieuse pour la province de Québec; on ne compte guère le voir se dessiner avant une dizaine de jours.

LA SEMAINE COMMERCIALE (continued)
Huile de poisson.—(continued)
Les affaires en huile de poisson depuis assez longtemps peuvent se traduire par les mots stéréotypés les affaires sont calmes et c'est presque une énigme pour le commerce de savoir où les industriels s'approvisionnent.

LA SEMAINE COMMERCIALE (continued)
LIQUIDATIONS FORCÉES
P. H. Chabot, Ottawa, marchand de confections a fait cession, passif \$12,000, MM. Kent & Turcotte ont été nommés syndics.

LA SEMAINE COMMERCIALE (continued)
LIQUIDATIONS FORCÉES (continued)
Robert Wallace, de London, Ont., marchand de confection, passif \$26,000, Kent & Turcotte, syndics.

LA SEMAINE COMMERCIALE (continued)
LIQUIDATIONS FORCÉES (continued)
Olivier Seguin, tailleur, de Montréal, a fait cession à la demande de Richard Tyles. M. Henry Ward a été nommé curateur.

LA SEMAINE COMMERCIALE (continued)
LIQUIDATIONS FORCÉES (continued)
Richard Swallow, commerçant, de Montréal, a fait cession hier, le 8 courant, à la demande de E. C. Gurney et Cie. M. H. Taylor a été nommé gardien provisoire.

SKREI COD LIVER OIL
PURE BRILLIANT ALMOST TASTELESS
A SPECIFIC IN BRONCHIAL AFFECTIONS, COUGHS, COLDS, CONSUMPTION, AND A VALUABLE NUTRIMENT IN ALL WASTING DISEASES.
KENNETH CAMPBELL & CO., MONTREAL.

Representations Françaises.
FRANCIS GIROUX
Patroné par la Chambre de Commerce de Paris
45, rue St-Sacrement (Frazer's Building)
MONTREAL
Sculpture Ornementale
S. BROCHIERIOU
No 200, rue Saint-Laurent, Montréal.

PIANOS BAUS de New-York
WILLIS & Cie, 1824, Notre-Dame
PRES LA RUE MCGILL, MONTREAL
Seuls agents pour la province de Québec.



WILLIS & Cie, 1824, Notre-Dame
PRES LA RUE MCGILL, MONTREAL
Seuls agents pour la province de Québec.
Les pianos Baus sont reconnus comme étant les meilleurs qui existent.

WILLIS & Cie, 1824, rue Notre-Dame, pres la rue McGill.
J. BROOKS, Président. ARTHUR G. WALTON, Trés.
LA COMPAGNIE DE PAPIER NEW-ENGLAND
Fabricants de papiers pour journaux, Manille, Brun, Gris, Paille pour emballage, aussi papiers pour doubles et toitures, papiers-cartes, toutes grandeurs et pesantures faites sur ordre.

Labelle, Bonin & Cie HARDY et VIOLETTI
Manufacturiers et Marchands de Meubles
1661, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
Toujours en mains un grand assortiment de Lits à ressorts et Matelas.
FABRIQUE: 29-31-33-35, RUE ST-JEAN-BAPTISTE
TELEPHONE 1021.

VENTES PAR LE SHERIF POUR LA SEMAINE PROCHAINE (Du 12 au 18 Septembre.)

Le 15 septembre, au bureau du shérif, à 10 h. a. m. : A la poursuite de la cité de Montréal, pour taxes : 16. — La moitié S. E. du lot No. 922, quartier Sainte-Anne, terrain de 20x80, rue Sherbrooke, Nos. 64 et 66. Maison en bois et brique, passage mitoyen, deux logements, valeur cotisée \$1,000; taxes dues \$25.00. 20. — Lot No. 1566, quartier Saint-Antoine, avenue Argyle, Nos. 67, 69, 71 et 73; terrain de 75.9x301.00; deux maisons en pierre et brique, une sur le front et l'autre en arrière, quatre logements, valeur cotisée, \$10,500, taxes dues, \$420.51. 30. — Lot No. 635, quartier Saint-Laurent, rue Saint-Charles Borromée, Nos. 40 & 42, terrain de 24.9x96. Une maison en bois et brique, deux logements, ruelle en arrière, valeur cotisée \$2,000 taxes dues \$40.24. 40. — Lot No. 407, quartier Saint-Laurent, rue Saint-George, No. 227, coin de la rue Devienne, terrain de 22 x 40.03 maisons en bois — 2 logements — valeur cotisée \$1200, taxes dues \$30.77. 50. — Lot No. 415, quartier St Laurent rue Devienne Nos. 16 et 18, terrain de 43 x 80, 2 maisons en bois, logement, valeur cotisée \$1000, taxes dues \$25.00. 60. — Lot No 402, quartier St Laurent, rue Devienne, No. 13, et rue Ste Catherine Nos 2028 et 2030, terrain de 44 x 44.06, 1 maison en bois et brique, rue Ste Catherine et une maison en bois rue Devienne, 3 logements, valeur cotisée \$2,000, taxes dues \$50.21. 70. — Lot No 5 de la subdivision du No. 944, quartier St Louis rue St Hippolyte, terrain vacant de 24 x 71, valeur cotisée \$400, taxes dues \$10.40. 80. — Lot No 768 quartier St Jacques, rue Amherst, Nos 197 et 199, terrain de 21.00 x 63.03, maison en bois et brique, 2 logements, valeur cotisée \$2,200, taxes dues \$56.15. 90. — Lot No 1373, quartier Ste Marie, rue Notre-Dame No 623, terrain de 60 x 113, maison en bois, logements, valeur cotisée \$ 2,200 taxes dues \$56.15. 100. — Lot No 4542, quartier Ste Marie, ruelle Fallum, (rue Morin) terrain vacant de 32.00 x 50, valeur cotisée \$200, taxes dues \$5.88. 110. — Lot No 1255 quartier Ste Marie, rue Chapsal, terrain vacant de 40 x 100, valeur cotisée \$150, taxes dues \$3.81.

VENTE AU BUREAU DU SHERIF (17 Septembre à 10 h. a. m.)

Dumaine et Jos. Frégon, curateur, à la succession de W. L. Douthey, trois lots vacants Nos 4, 5 et 6 de la subdivision du lot No. 780, quartier Saint-Louis, rues Fortier et St Constant, No 4, terrain de 14x42; No. 5, terrain de 21x42; No. 6 terrain de 21 x 42, valeur cotisée \$550.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La semaine qui vient de s'écouler a été assez active pour la construction, quoique nombre de bâtisses pour lesquelles des contrats ont été passés avec les entrepreneurs, ne soient pas encore commencées. Les bois de construction commencent à se ramener activement; les commandes par char-à-voix s'accroissent plus nombreuses; nos marchands de bois ont constaté une meilleure demande aux clos; cependant les plus forts acheteurs ne se feront probablement que dans quelques jours. Les prix n'ont pas varié depuis ce printemps, du moins les prix cotés, car il est possible d'obtenir une réduction plus ou moins sensible en proportion de l'importance de la commande. La pierre a peu varié, en général, elle se vend de \$1.75 à 1.70 le voyage, suivant les localités et un peu aussi suivant le caractère des charrettes. La brique est abondante, la fabrication à Montréal a été considérable; les prix sont : Brique de Montréal, le mille, de \$10 à \$10.75. Brique de bord de Peau, le mille, de \$7 à \$7.50. Brique réfractaire, de \$20 à \$24. La brique réfractaire est peu demandée et peu employée à Montréal. Les ferronneries pour le bâtiment, serrures, pentures, clous, etc., sont sans variation dans les prix. L'huile de lin crue se vend de 63 à 64 c. le gallon et l'huile de lin bouillie, de 66 à 67 c. Les ciments sont en petites quantités sur le marché, ce qui tient les prix fermes. On les cote de \$3.00 à \$3.25 le baril. La main-d'œuvre se paie à un prix élevé, les maçons sont payés de \$2.75 à \$3.00 par jour; les maçons en brique, de \$2.50 à \$3.00; les tailleurs de pierre, de \$2.50 à \$3.50; les plâtriers, de \$2.00 à \$2.25, les menuisiers, de \$2.00 à \$2.25 et les journaliers, de \$1.25 à \$1.00.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Canal du Saut Sainte-Marie Les Entrepreneurs désirant soumissionner pour les travaux de construction du Canal projeté sur le côté canadien de la rivière Sainte-Marie, sont par le présent informés que des soumissions seront reçues vers le mois de JANVIER prochain, et que le temps le plus favorable pour examiner la localité est à partir de ce moment jusqu'au commencement de Novembre prochain. Lorsque les plans, spécifications et autres documents seront préparés, avis en sera donné, les entrepreneurs pourront alors les examiner et obtenir des formules de soumissions, etc.

PERMIS DE CONSTRUIRE Accordés du 1 au 7 septembre 1887

No. 189. Sur le lot No. 441 quartier St. Laurent; No. 70 rue Mance, 1 maison, résidence privée de 25 x 40 — en pierre et brique 3 étages, couverture en ciment — J. L. Gensen, propriétaire, W. M. Walbank, architecte. No. 190. Sur le lot No. 1461, quartier St. Antoine, rue Sherbrooke, 4 maisons, résidences, ensemble 109 pieds de front, en pierre et brique, à 3 étages, couverture (mansarde) en ardoise et en composition. Andrew Allan, propriétaire, J. W. et E. C. Hopkins, architectes. No. 191. Quartier St. Jacques, rue St. André, Nos. 9, 11 et 11 1/2, 2 maisons à 4 étages (2 logements chacune) de 47 x 34, en pierre, étages supérieurs en grès, lambrissé en brique, couverture en ciment et gravois. Jos. Richard prop., J. R. Montbrant, architecte, Alf. Charbonneau, entrepreneur. No. 192. Quartier St. Laurent, rue St. Urbain, (en haut) 3 maisons, (6 logements) à 2 étages, de 78 x 34, en brique, fondation en pierre, couverture en gravois. Rev. John Jones, prop., Chs. Chaussé, architecte. No. 193. Quartier St. Antoine, rue Torrance, 4 maisons à 3 étages (2 logements chacune) front 90, profondeur 34, en brique, fondations en pierre, couverture en gravois, mansardes en ardoise, Parker et McKeown, prop., John P. Hill, architecte, Rob. Wilson, Jos. Brunet, Wm. Hood et fils, entrepreneurs.

LA "CANADA LIFE"

La Compagnie termine sa quarantième année de prospérité

Tableau intéressant de ses opérations

Ce que l'énergie, l'habileté et la prudence ont fait

Assemblée annuelle des directeurs à Hamilton, le 27

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Canada Life a eu lieu au siège de la Compagnie, coin des rues James et King, à Hamilton, le 27, jeudi. M. Ramsay président. Le rapport annuel et le bilan ont été soumis aux actionnaires. Un extrait du tableau des opérations et des états de compte se rapportant à la 40ème année de la Compagnie indique de nouveau ce succès et cette prospérité que les directeurs ont depuis si longtemps la satisfaction d'annoncer. Les nouvelles demandes d'assurance pendant l'année ont été de 3,778 pour un chiffre de \$5,001,085. 2,177 polices représentent un capital de \$4,582,083 ont été émises. 165 assurances, représentant un chiffre de \$1,688,607.00, ont été payées de taxes, y compris \$642,018 payées en argent aux porteurs de polices, la somme de \$799,687.00 a été portée à l'actif qui, au 30 avril, s'élevait à \$8,190,405.10. Les sinistres pendant l'année se sont élevés à \$394,659.70 sur 147 vies, en vertu de 183 polices, une somme beaucoup moindre que celle prévue dans les estimations. Le dividende annuel a été payé aux actionnaires pendant l'année. Les directeurs ayant minutieusement étudié la question d'exempter les polices de la compagnie de toutes conditions ou stipulations quant à la résidence, les voyages ou l'occupation, ont résolu qu'à l'avenir, toutes les polices ordinaires, après avoir été en vigueur pendant deux ans sans violation des conditions y stipulées et sans erreur sur l'âge prouvé, seront absolument exemptes de toute condition ou restriction autre que le paiement régulier des primes dans chaque cas. Cette nouvelle preuve du désir de la compagnie d'accorder aux assurés tout avantage et facilité utiles que justifient la prudence et la sûreté et la stabilité de la compagnie, ne manquera pas d'ajouter à la satisfaction et à la confiance publiques dont la Canada Life jouit déjà dans une si grande mesure. Les directeurs sortant de charge pour ce rôle cette année sont : MM. John Stuart, Dennis Moore, Wm Hendrie, Phos. Geo. A. Kirkpatrick, M. P., et A. G. Ramsay, qui ont été réélus.

Tableau général de l'Actif et du Passif de la Compagnie d'Assurance Canada Life au 30 avril 1887

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau général de l'Actif et du Passif de la Compagnie d'Assurance Canada Life au 30 avril 1887

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau général de l'Actif et du Passif de la Compagnie d'Assurance Canada Life au 30 avril 1887

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Tableau intéressant de ses opérations

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes sections for ACTIF (Argent en caisse, Hyphothèques, Débiteurs, etc.) and PASSIF (Capital-action payé, Compte de propriétaires, Fonds d'assurance, etc.).

Compagnie d'Assurance Royale D'ANGLETERRE.

BUREAU PRINCIPAL AV CANADA, MONTREAL. CAPITAL PLACEMENTS \$10,000,000 29,000,000. Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement \$750,000. Responsabilité des actionnaires illimitée. LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.

LA CITOYENNE

Capital souscrit... \$1,188,000.00. Fonds placés (voez rapport du gouvernement)... 352,101.20. Dépôts au gouvernement... 142,000.00. Henry Lyman, écr., président. Andrew Allan, écr., vice-président. DIRECTEURS: J.-B. Rolland, écr., Chas. D. Proctor, écr., Arthur Prévost, écr., H. Montague Allan, écr., Robt. Anderson, écr., Arch. McGown, sec.-trésorier. A. U. TESSIER, agent de la cité. F. W. STORER, agent spécial.

PROPRIETES FONCIERES

Grande demande de bonnes propriétés rapportant des revenus considérables. Nous invitons les personnes qui ont des Immeubles à vendre de vouloir bien s'adresser à nos bureaux. Il est parfaitement connu que nous vendons plus de propriétés que n'importe toutes autres agences. NOS VENTES SONT A L'ENCAOU DE GRE A GRE. CONDITIONS LIBERALES.

PARENT FRERES, 46, rue Saint-Jacques.

Marcotte & Ecrement ENCANTEURS

Agents de Prets d'Immeubles

95, RUE ST-JACQUES MONTREAL. Le fait d'exempter nos polices de toute restriction et condition quant à la résidence, aux voyages et aux occupations, après qu'elles ont été en vigueur pendant deux ans, tel qu'expliqué dans le rapport des directeurs, est une preuve de la libéralité de notre compagnie et du désir du Bureau d'accorder aux assurés tout privilège et toute facilité qui leur est compatible avec la sûreté et la stabilité permanente de la compagnie, car celles-ci sont en tout temps la première considération des directeurs. Le fait que nos polices vont avoir aujourd'hui une circulation universelle, qu'elles sont sans conditions de même qu'indiscutables ajoutera beaucoup à leur valeur et comme garantie pour les créanciers et comme moyen de fortune pour les familles et ceux qui dépendent d'elles. J'ajouterais à ces remarques que j'aurais beaucoup de plaisir à donner à l'assemblée tout autre renseignement qu'elle pourrait désirer, car, comme je crois l'avoir dit dans des occasions précédentes, nous n'avons rien à cacher dans notre compagnie, mais nous avons la conviction que plus ces affaires seront appréciées par les assurés, plus ils s'apercevront qu'ils sont satisfaites pour vous; pour nos porteurs de polices et pour le public.

Berthelot, Hétu & Cie AGENTS

D'Immeubles et de Finances. Propriétés et terrains à vendre dans différentes parties de la ville payant de 12 à 15 pour cent. Argent prêté sur hypothèques à la ville ou à la campagne aux taux les plus bas. Billets escomptés et argent avancé sur sûreté collatérale.

ALE. GUENETTE

Agent d'Immeubles, Propriétés et Terrains à vendre. Argent prêté, etc. No 1661, RUE NOTRE-DAME MONTREAL. Résidence: 227, Avenue Laval.

Loterie Nationale

CLASSE D. Tirages, le troisième mercredi de chaque mois. Le 21e tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 21 Sept. '87. A DEUX HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS \$60,000.00. PREMIERE SERIE. Nomenclature des lots: 1 Immeuble... de \$50,000 \$5,000. 1 Immeuble... de 200,000 2,000. 10 Terrains à Montréal... de 300,000 3,000. 10 Amusements... de 100,000 1,000. 20 Amusements... de 50,000 5,000. 100 Services de toilette... de 10,000 1,000. 1,000 Services de toilette... de 5,000 5,000. 2,147 lots valant... \$50,000.

A. HURTEAU & FRERE MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

92, rue Sanguinet MONTREAL. CLOS: Coin des rues Sanguinet & Dorchester. Téléphone No 106. BASSIN WELLINGTON. En face des bureaux du Grand Tronc. Téléphone No 1404.

Marbrerie Canadienne

Autels et Fonts-baptismaux. Granit, Marbre et Pierre de toutes sortes. Monuments et Pierres tumulaires. Devants de cheminée en tous genres. Carrelés en marbre et mosaïque. Tables pour plombiers, Tables pour menuisiers, etc., etc. CINTRAT & McNEIL MARBRERIE-SCULPTURE. 205, rue de la Montagne, coin de la rue Osborne, Montréal. A. R. CINTRAT, ex-associé et directeur des ateliers de C. A. Marotte, second assistant. J. McNEIL, ex-associé de McNeil et Frères.